

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **12 (1876)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

15 Février 1876.

12^e année.

N^o 4.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'enseignement historique à l'école populaire. — Correspondance vaudoise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. Dictée orthographique. — Variétés. Le Phylloxera historique. — Première liste de souscription pour Hellikon.

L'enseignement historique à l'école populaire.

On lit dans le *Volkschulblatt*, de Schwytz :

« La biographie a longtemps passé pour le moyen le plus propre à introduire la jeunesse dans le domaine de l'histoire et à l'initier aux grandes leçons qu'elle renferme. Cette forme de l'enseignement était regardée aussi avec raison comme contribuant à former le caractère et le cœur, à élever l'esprit vers l'idéal, à fortifier la volonté, l'énergie et l'activité humaine.

» Le savant historien et professeur d'histoire Schlosser disait des œuvres de Plutarque, le biographe des grands hommes de Rome et de la Grèce :

» Plutarque a compris et dépeint les caractères de manière à
» enthousiasmer les modernes pour l'antiquité, à élever les âmes
» et à éveiller en elles le désir ardent de s'approprier la culture des
» anciens. »

« Veut-on un exemple saillant de cet enthousiasme des modernes
» pour les anciens ? On n'a qu'à se rappeler Shakespeare et ses trois
» grands drames : *César, Antoine et Cléopâtre, Coriolan*, œuvres ma-
» gistrales dont le célèbre historien littéraire Gervinus a pu dire
» qu'on en tirerait plus de profit pour l'appréciation de la vie ro-
» maine que les plus savants commentateurs en ont dit avec leurs
» annotations et leurs scholies.

» Dans les journaux comme dans les livres, les biographies ont
» pour nous un attrait particulier et sont en même temps du plus
» grand profit pour notre vie morale et intellectuelle. Or, après avoir
» loué la forme biographique, l'avoir pronée sur tous les tons, il se
» trouve que certaine école moderne semble vouloir réagir contre elle
» et niveler aussi le terrain dans cette partie, de façon à ce que le lac
» soit dorénavant sans vagues, que les roseaux du rivage soient sans
» mystère, et qu'on ne voie plus des nefs flottantes se balancer au
» gré du zéphyr. La *Gazette scolaire d'Argovie* se prononce contre ce
» mode d'enseignement, parce que, dit-elle, la forme biographique
» offre beaucoup plus que la forme systématique l'inconvénient de
» tomber dans l'esprit de parti, dans la tendance. « Or, rien de plus
» dangereux, poursuit ce journal, que l'esprit de parti et la tendance
» en histoire. C'est un fait psychologique reconnu que les impressions
» les plus durables sont celles qu'on a puisées dans son enfance. Si
» des élèves de 12 à 16 ans étudient l'histoire à un point de vue
» exclusif, il est à craindre que ceux qui poursuivront leurs études
» n'aient une peine énorme à se délivrer des impressions reçues.
» Quant à ceux qui ne dépassent pas l'école secondaire, le tort
» qu'on leur fait est encore plus grand puisqu'ils ne vont pas au-
» delà. Ils n'échapperont que bien rarement aux partis pris et aux
» préjugés de leur instruction première. »

La feuille de Schwytz croit que par ces préjugés et ces partis pris, la Gazette d'Argovie entend les croyances catholiques qu'il s'agirait d'extirper du sein des jeunes intelligences pour les livrer au rationalisme. De cette interprétation, le journal de Schwytz ne donne aucune preuve et nous nous plaisons à croire que la question traitée ici est purement pédagogique et c'est à ce point de vue unique que nous la considérerons et que nous la traiterons.

A ce point de vue donc, nous pensons avec la Gazette d'Argovie

que l'esprit de parti et de tendance est funeste à l'enseignement historique, dont l'essence est la vérité objective. Mais en opposition à cette feuille, nous estimons que l'influence plus ou moins grande de cet esprit de parti tient non pas tant à la forme biographique ou systématique qu'à l'instituteur lui-même qui, s'il est passionné pour ou contre quelqu'un ou quelque chose, saura bien toujours faire entrer sa manière de voir dans l'enseignement quelle que soit la forme qu'il lui donne. Depuis quand l'histoire systématique serait-elle plus partielle et plus *tendencieuse*, si l'on peut parler ainsi, que l'histoire racontée sous forme biographique? Nous croirions plutôt le contraire, attendu que si vous racontez la vie des peuples sous forme biographique, vous êtes plus ou moins contraint, sous peine de falsification ou de réticence coupable, de présenter votre héros comme il est, comme il a été, et non comme vous auriez voulu qu'il fût. Cet enseignement est donc plus objectif que l'enseignement systématique, où l'on a beaucoup plus de latitude dans l'agencement des faits et de facilité à dénaturer les choses qui ne plaisent pas.

Si nous avons un reproche à faire à l'enseignement donné sous forme biographique, ce serait plutôt celui de fausser l'histoire en ramenant tous les faits et gestes des peuples à *quelques grandes individualités*. Car, n'en déplaise au remarquable écrivain Thomas Carlyle, il n'est pas vrai de dire, comme le fait cet historien de Cromwell et de Frédéric II, que la vie des grands hommes résume celle des peuples et de l'humanité.

En ce qui concerne l'histoire de la Suisse en particulier, l'introduction de la forme biographique aurait les plus graves inconvénients et donnerait à nos annales une couleur complètement fausse, en désaccord avec toutes les phases de la vie républicaine de notre peuple. Même dans les grandes monarchies comme la France, où les individualités tiennent une place considérable, où les rois, les ministres, les généraux, les magistrats, les grands personnages enfin, ont souvent disposé des destinées de la nation, la forme biographique adaptée à tout l'enseignement historique ne laisserait pas d'avoir une fâcheuse influence, en sacrifiant la vie générale à celle de quelques personnalités qui n'ont pas tout fait, quoiqu'elles aient beaucoup fait. Dans l'action d'un homme influent, il convient d'ail-

leurs toujours de distinguer ce qu'il a reçu de son temps et ce qu'il lui a donné, et avec le concours de qui il a agi. Si la maxime de Schlosser : « *Les circonstances font les hommes* » est un peu trop absolue et pas très-honorable pour l'humanité, il serait encore beaucoup moins vrai de dire avec certaine philosophie orgueilleuse : *l'homme fort crée les circonstances*, — après que nous avons vu les hommes les plus forts brisés comme des roseaux au souffle des tempêtes religieuses et civiles.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE.

Yverdon, 18 janvier 1876.

Votre correspondant lausannois (voir l'*Educateur* du 15 janvier) m'a représenté en quelque sorte comme opposé au projet de fusion entre la Société pédagogique vaudoise et celle des instituteurs secondaires. S'il se fût bien informé, il saurait qu'étant depuis sept ans membre de la Société romande, je ne puis avoir quoi que ce soit contre la section vaudoise dont je fais partie. L'article de l'*Ecole* auquel on fait allusion, disait tout simplement que, fondée pour faciliter l'exécution de la loi de 1869 établissant la concordance des collèges vaudois, la Société pédagogique secondaire est loin d'avoir fini sa tâche ; des objets très-importants, des questions de principe même comme l'unification des manuels, sont à l'étude, et ces questions seront suivies d'autres. Ainsi, le moment n'est pas encore venu où notre Société pourra dire : Ma tâche est terminée. Or, l'idée de fusion, si je la comprends bien, signifie jonction de deux éléments d'une manière intime, de façon à ne former plus qu'un seul tout. C'est contre une telle idée que je me suis élevé, idée qui enlèverait à la Société secondaire son existence propre, existence qui doit se continuer encore dans l'intérêt de notre œuvre. Ce que je comprends, ce qui m'a paru ressortir des intentions et des idées de mes collègues en enseignement secondaire, ce que j'appuierai très-volontiers et sans hésitation, c'est une association ou affiliation de notre Société comme section distincte à la Société pédagogique vaudoise. C'est avec plaisir que nous ferons coïncider nos réunions annuelles avec celles de la Société vaudoise, de façon à ce que, après des réunions distinctes où seront traitées les questions concernant spécialement chaque ordre, on discute une ou deux questions générales dans une séance où tous seront confondus.

Je ne crois donc pas pouvoir être accusé d'opposition en demandant pour le canton de Vaud, et, cas échéant pour la Suisse romande, l'organisation des réunions générales pratiquée dans la Suisse allemande. Je pense qu'une

telle organisation donne satisfaction à ceux qui désirent le nivellement des degrés de l'instruction, tout en sauvegardant les intérêts particuliers.

Les observations que j'ai faites et signées sur la réunion de Lausanne ont porté sur la date de cette réunion, précédant de deux jours seulement celle de la Société secondaire à Aigle, et forçant ceux qui sont des deux sociétés à choisir et à aller tout naturellement où leur position les appelait; pourtant l'un des membres du Comité cantonal vaudois, M. V., connaissait la date de la réunion d'Aigle, dont les membres avaient été avisés assez longtemps à l'avance, lui compris. Ensuite, j'ai regretté que la réunion de Lausanne n'ait pas cru devoir, en remplacement de M. V. qui se retirait, conserver sa place à l'un des membres du corps enseignant secondaire, dont la Société pédagogique compte un assez grand nombre. Il est fâcheux qu'une expression, peut-être malheureuse, dont je me suis servi ait pu faire croire au moindre mauvais sentiment contre M. Colomb, le nouveau président, dont je m'honore d'avoir été l'élève et à qui je rends toute justice.

Pardonnez-moi ces sortes de querelles de ménage, Monsieur le rédacteur; mon intention n'était pas d'en occuper l'*Educateur*, mais puisque une insinuation fâcheuse y a été glissée, je ne veux pas laisser croire à des sentiments qui ne sont pas; ensuite je serai bien aise d'exprimer le désir d'une organisation plus complète pour nos congrès, que j'ai suivis fidèlement depuis et y compris celui de Lausanne, et auxquels je voudrais voir intéresser le plus grand nombre possible d'amis du progrès.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. GENILLARD,

instituteur au Collège-école moyenne d'Yverdon.

Nous avons reçu une correspondance neuchâteloise relativement au service militaire des instituteurs en réponse à celle de M. Gobat. Nous la publierons dans notre prochain numéro avec nos observations.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GRAMMAIRE COMPARÉE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. C. AYER, professeur et ancien recteur de l'Académie de Neuchâtel. — Un fort volume de 424 pages. — Neuchâtel, chez les libraires et chez l'auteur, Vieux-Châtel, 7.

Le nouveau livre de M. Ayer, que nous avons eu l'avantage de lire en épreuves, et que nous étudions de près maintenant, nous paraît devoir mériter, sans hyberbole aucune, l'appellation d'*encyclopédie grammaticale*.

En effet, si nous possédons déjà de volumineux ouvrages sur cette partie primordiale et indispensable de l'étude du français, et dont le législateur du Parnasse a dit ;

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain,

je ne pense pas que nous ayons rien de comparable pour la richesse des données, la nouveauté du plan, l'ingénieux des aperçus et le complet de la matière, à la *Grammaire comparée*.

On s'en convaincra facilement par la simple énumération suivante :

Le livre de M. Ayer débute par une *Introduction* dans laquelle sont successivement traités les *Principes de la grammaire générale*, les *Eléments étymologiques de la langue française* et les *Divisions de la grammaire*. Citons un alinéa de ce dernier chapitre :

« La *grammaire* est la science du langage. Elle comprend deux parties : l'*étymologie* et la *syntaxe*. L'*étymologie* considère les mots isolément, soit dans leurs éléments matériels, les *sons* (c'est la *phonologie*), soit dans les diverses *formes* qu'ils revêtent pour exprimer les idées et leurs rapports (c'est la *morphologie*). La *syntaxe* s'occupe des mots considérés quant à leur liaison dans le discours : elle se divise en *syntaxe de la proposition simple* et *syntaxe de la proposition composée*. »

La première partie ou l'*Etymologie* comprend deux livres, dont l'un traite des *éléments matériels des mots*, soit des *sons* et des *lettres*, en général, des *voyelles* et des *consonnes* en particulier, de la *prosodie*, de la *liaison des mots*, de la *prononciation des mots étrangers* et de l'*influence de l'euphonie sur la flexion et la dérivation*.

Comme on le voit, voilà tout autant de données que l'on ne rencontre pas dans les grammaires ordinaires, et qui, pourtant, ont leur place marquée dans toute étude rationnelle et quelque peu approfondie d'une langue.

Le livre II se compose de deux sections : 1^o les *espèces de mots et leurs flexions* (10 chapitres correspondant aux *dix parties du discours*) et 2^o la *formation des mots* (2 chapitres, la *divination* et la *composition des mots*).

On connaît le système grammatical de M. Ayer : l'honorable professeur, marchant sur les traces des Bopp, des Diez, des Bréal et des Brachet, envisage la grammaire non plus comme un art, mais comme une véritable science qu'il étudie le flambeau de la logique et de l'histoire à la main.

Déjà en 1854, il publiait ses premières recherches linguistiques dans sa *Grammaire française*, « hardie tentative, comme l'appelle M. le Dr Dague, dans son *Manuel de pédagogie*, pour mettre l'enseignement de cette langue en harmonie avec les principes de la grammaire générale et comparée, » et, en 1870, il donnait son *Cours gradué de langue française*, accompagné d'un *Guide du maître*, qui obtint d'unanimes suffrages. La *Grammaire comparée* est le couronnement des travaux philologiques de M. Ayer.

Quant à la section traitant de la dérivation et de la composition des mots, c'est une partie aussi neuve qu'intéressante, qui a surtout son utilité pour l'orthographe d'usage. On entend souvent dire qu'il n'y a pas de règles pour l'orthographe absolue, ou, si l'on en donne, elles sont tellement com-

pliquées que la meilleure mémoire — et ici la mémoire est uniquement en jeu — se refuse à les retenir. Eh bien ! non, c'est une erreur dans les deux cas : avec la connaissance raisonnée des *suffixes* et des *préfixes*, tels que les donne M. Ayer, on arrive à orthographier correctement une foule de mots usuels, souvent embarrassants.

La seconde partie de la grammaire comparée est tout entière consacrée à l'étude de la proposition, soit simple, soit composée, et, dans les cent trente-sept pages que l'auteur consacre au développement de son système d'analyse, d'ailleurs naturel et facile à la fois, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou la richesse de la matière, ou la clarté avec laquelle elle est présentée. D'après M. Ayer, il y a des propositions *coordonnées*, qui peuvent être *copulatives*, *adversatives* et *causales*, et des *subordonnées* qui sont, suivant le rôle qu'elles jouent, *substantives*, *adjectives* ou *adverbiales*.

Dans un *Appendice*, l'auteur parle de l'orthographe, des signes lexicologiques et syntaxiques ; il donne des modèles d'analyse logique et grammaticale, et termine par une *dictée annotée*, ayant pour titre : *La Folie de Charles VI, roi de France*, d'après Paul de St-Victor.

En résumé, la nouvelle œuvre grammaticale de M. Ayer est appelée à rendre de grands services pour l'enseignement de la langue dans les établissements supérieurs d'instruction et même dans l'enseignement secondaire, quoiqu'ici il faille nécessairement se restreindre et faire un choix judicieux, ce qui sera facilité par les deux sortes de textes employés. En outre, elle deviendra nécessairement le *vade mecum* de tous ceux, instituteurs et institutrices, maîtres et maîtresses secondaires, aspirants et aspirantes, qui doivent faire une étude complète et raisonnée de la grammaire française.

Neuchâtel, 17 février 1876.

A. BIOLLEY.

STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE EN 1871, élaborée par ordre du Département fédéral de l'Intérieur, par Hermann KINKELIN, Dr en philosophie et professeur à l'Université de Bâle. — Cinquième partie : LES ÉCOLES NORMALES, rédigée par J.-J. SCHLÉGEL, professeur à l'école réale de St-Gall, traduction d'Alex. Favrot, professeur à Berne. — Bâle-Genève-Lyon, chez Georg, libraire-éditeur, 1875. 92 pages in-4°, avec 13 tableaux.

M. Schlégel compte 26 écoles normales en Suisse, mais il pourrait en mentionner une de plus, s'il ne faisait pas une seule école *double* des écoles normales des deux sexes à Lausanne. Sans préambule, ni introduction, l'auteur passe en revue chacune de ces écoles dont il fait d'abord l'historique ; puis il en expose l'organisation, les moyens d'existence et le personnel enseignant et étudiant, ainsi que le programme d'enseignement avec plus ou moins de détails. C'est donc une monographie d'un grand intérêt pour la connaissance du système de l'instruction populaire en Suisse. Les statistiques spéciales que nous avons parcourues nous ont paru exactes,

sauf en ce qui concerne la section de pédagogie de Neuchâtel et l'école normale de Fribourg.

A Neuchâtel, la section de pédagogie a cessé, depuis la réorganisation de l'Académie, de faire partie de l'école supérieure et rentre maintenant dans l'économie du gymnase qui compte une section scientifique, une section littéraire et une section pédagogique. M. Aimé Humbert était en effet en même temps recteur de l'Académie et du gymnase, qui ne formaient qu'un seul et même établissement. A la réorganisation, on a cru devoir les séparer et M. Louis Favre a été élu directeur du gymnase, cantonal. L'académie a son recteur spécial et annuel, élu par le corps enseignant.

Le directeur de l'école normale de Grandchamp, M. Paroz, est un élève de l'école normale de Porrentruy, alors qu'elle était dirigée par M. Daguet. Ce dernier appelé à Fribourg y organisa en 1848 une école normale qui formait un établissement à certains égards distinct de l'école cantonale, mais placé sous la même direction. Des cours de répétition pour tous les instituteurs dans le canton eurent lieu chaque année depuis lors sous le régime de 1848 à 1857. Il n'est donc pas exact de dire que l'école normale a été, *dès sa fondation*, placée sous la direction de M. Pasquier. Il faudrait dire depuis sa translation à Hauterive en 1859, l'école normale ayant pris naissance sous le régime radical de 1848.

Un premier cours de répétition avait été donné en 1821 par le Père Girard, qui n'aurait pas mieux demandé que d'en faire sortir une école normale véritable comme il la projetait déjà en 1798 avec son ami le chanoine Fontaine et le ministre des arts et sciences de la république helvétique, Albert Stapfer. Mais le flot montant de la réaction emporta l'essai de 1821, en attendant qu'il engloutit l'école populaire fondée et dirigée par le moine libéral, ce qui eut lieu comme on sait, en 1823. Pourquoi tout ce qui touche au canton de Fribourg est-il si peu connu de nos confédérés ? *Les dévouements obscurs sont les plus magnifiques*, dit le poète, mais quand même la Suisse les connaîtrait et les apprécierait davantage, il n'y aurait que justice.

A. DAGUET.

RAPPORT SUR QUELQUES PARTIES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, présenté à la Société suisse d'utilité publique, le 22 septembre 1874, à Fribourg, par M. Jules Stœcklin, inspecteur forestier. — Zurich, imprimerie Herzog. 15 pages.

Nous sommes en retard pour parler de cette brochure, qui nous a cependant fait grand plaisir en nous révélant en M. Jules Stœcklin un ami chaud de l'instruction publique et l'un de ces rares citoyens qui prennent à cœur l'éducation populaire par pur amour de la chose et bien qu'exerçant un art qui n'a pas un rapport direct à l'école. Mais Froebel aussi était forestier, ce qui ne l'a pas empêché de devenir éducateur.

La brochure de M. Jules Stœcklin a essentiellement trait à l'enseignement professionnel, au sujet duquel l'auteur avait l'espoir de voir s'établir à Fribourg une école technique que réclamait en effet l'industrie naissante

dans cette ville. M. Stœcklin aurait voulu que cette école s'étendit au sexe. Malheureusement, les circonstances survenues depuis lors ne sont pas favorables à ce projet dont la réalisation eût contribué à diminuer *la traite des blanches*, c'est-à-dire le placement de nos filles à l'étranger ; car il ne suffit pas de dire : *N'y allez pas* ; il faut leur montrer une autre carrière en perspective.

ATLAS D'HISTOIRE NATURELLE. PLANTES VÉNÉNEUSES, par le Dr Ahles. Revu par Ferdinand de Hochstetter. Paris, Bonhome, rue de Lille, 48. — Neuchâtel, imprimerie générale Jules Sandoz. Prix : 8 fr.

Un beau et grand volume in-8°, offrant l'image coloriée des principales plantes vénéneuses des diverses familles, avec leurs noms, en français, en latin, en allemand. Chaque plante est figurée par une gravure chromolithographique très-bien exécutée. Un texte explicatif précède les gravures et les décrit dans leur ordre scientifique. Les gravures sont au nombre de 49. Ce recueil a pour utilité principale d'apprendre à distinguer nettement les plantes vénéneuses qu'on rencontre dans les champs, les forêts, les jardins et les landes. Les cas d'empoisonnement qui se présentent chaque année prouvent que les personnes capables de discerner les plantes aux propriétés toxiques sont plus rares qu'on ne pense.

L'AIR, par A. Moitessier, professeur à la Faculté de Montpellier. Ouvrage illustré de 93 gravures. 1 vol. in-18 de 390 pages. Prix : 2 fr. 25.
LE MAGNÉTISME, par R. Radau. Ouvrage illustré de 104 gravures. 1 vol. in-18 de 328 pages. Prix : 2 fr. 25.

C'est par ces deux intéressants volumes que la librairie Hachette clôt cette année (1875) les publications scientifiques de cette remarquable collection appelée *Bibliothèque des merveilles*. Jamais dénomination ne fut mieux justifiée, car quoi de plus merveilleux, de plus étonnant que les phénomènes de la nature. Mais pour en sentir toute la beauté, pour en comprendre toute la grandeur, il est bon de connaître au moins les principes élémentaires des sciences physiques. Or, les ouvrages de la série dont nous parlons ont précisément pour but de mettre ces principes à la portée de tous, de montrer comment ils s'appliquent à l'explication et à l'intelligence des phénomènes dont nous sommes témoins. Quiconque lira avec attention les deux volumes que nous recommandons, suivra tout ce qu'il y a de plus essentiel à connaître sur l'air et le magnétisme. On n'a rien écrit de plus complet et de mieux fait, à notre connaissance, sur ces matières. C'est de la vraie science, comme il en faudrait toujours faire pour l'instruction du peuple. De nombreuses gravures éclairent la description des phénomènes et montrent les appareils qui ont servi à les constater.

VIEILLE,
professeur à l'Académie de Neuchâtel.

PREMIÈRES NOTIONS DE PHYSIQUE ET DE MÉTÉOROLOGIE, par Félix Hément.

1 vol. in-12 cart. de 405 pages avec figures intercalées dans le texte.

2^{me} édition. Prix : 3 fr. — Paris, librairie Ch. Delagrave.

Cet ouvrage a été couronné par la Société pour l'instruction élémentaire et adopté par les commissions officielles pour être donné en prix dans les écoles et pour être placé dans les bibliothèques scolaires. C'est un très-bon petit traité de physique, mis à la portée des jeunes intelligences. Tout ce qu'il y a d'ardu et de difficile à comprendre dans cette science a été laissé de côté, sans rien omettre d'essentiel. La météorologie, à laquelle s'intéresse aujourd'hui un si grand nombre de personnes, occupe une large place dans le livre de M. Hément. A la fin de chaque chapitre se trouve un résumé bien fait des matières qui en ont fait l'objet, et qui peut servir de guide aux maîtres dans les questions à faire aux élèves. Les figures intercalées dans le texte sont bien faites, surtout dans l'optique où l'on ne saurait trop les multiplier pour l'intelligence des phénomènes. L'ouvrage de M. Hément nous semble devoir trouver auprès du public un aussi bon accueil que ses *Premières notions d'histoire naturelle*, dont la 10^{me} édition vient de paraître.

VIEILLE.

MODÈLES D'ÉCRITURE RONDE (Die Rundschrift), par Ferd. Wirth, Lichtensteig. 1 franc.

L'auteur, en offrant aux élèves un cours gradué d'écriture ronde, leur rend un véritable service : aussi est-il à désirer que ce cahier soit utilisé dans un bon nombre de classes. On pourrait faire à l'auteur quelques critiques. La plupart des calligraphes ne donnent aucune pente à ce genre d'écriture et l'auteur en donne une de gauche à droite. Les rondeurs qui terminent les jambages de l'n et de l'm sont semblables à celles de l'u. Quelques lettres sont peu gracieuses, ainsi quelques r et le v minuscules et plusieurs majuscules. Je ne puis approuver l'idée d'habituer l'enfant à n'écrire qu'entre de doubles lignes. Pour nos classes françaises, il serait préférable de n'avoir que des modèles en texte français. L'auteur ferait bien de donner quelques directions sur la tenue de la plume et de ne pas s'en tenir à un dessin.

FALLET.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

NEUCHÂTEL. — Trois élèves de l'Académie ont été admis à l'Ecole polytechnique fédérale ensuite d'un examen passé à Zurich. C'est par oubli que ce fait n'a pas paru plus tôt dans notre chronique.

La section pédagogique du Gymnase a pris une certaine extension ces derniers temps. Les faux bruits répandus par la presse sur l'état sanitaire de ce canton ont nui pendant les premiers mois de cette année à la fré-

quentation de l'établissement. Mais on voit avec plaisir que ces bruits se sont dissipés, témoin les admissions qui ont eu lieu ces derniers jours.

La retraite de deux professeurs français, M. Ferrier, professeur de mathématique, et M. Alaux, professeur de philosophie, a fait un vide sensible. L'autorité scolaire a appelé à l'enseignement de la philosophie, par intérim, M. Adrien Naville, fils de l'illustre philosophe de ce nom et qui se recommande lui-même par de fortes études et un amour de la science héréditaire dans sa famille. L'enseignement des mathématiques est confié à l'honorable M. Vieille, déjà chargé du cours de minéralogie à l'Académie, et auquel il est question d'adjoindre pour le gymnase, M. Isely, maître de mathématiques à l'école industrielle et dont la modestie égale le mérite réel.

Il paraît depuis le 15 décembre, chez M. Attinger, un bulletin continental, journal du bien public, revue d'économie sociale et d'éducation populaire, sous la direction de M. Aimé Humbert, professeur à l'académie. Cette feuille est consacrée essentiellement à l'œuvre de la moralité publique et de la guerre, à la prostitution organisée et officielle en quelque sorte. Deux numéros ont paru.

— La Société pédagogique neuchâteloise est avisée que les trois questions suivantes sont posées par le Comité central et ont obtenu l'assentiment de M. Numa Droz, Directeur de l'Instruction publique, lequel a été appelé, comme on le sait, aux hautes fonctions de conseiller fédéral. En voici le texte :

1° Les écoles d'apprentis instituées par la loi de 1872 ont-elles atteint le but que l'on se proposait et sont-elles sérieusement utiles ?

La création de cours d'études pour les jeunes gens de 16 à 20 ans est-elle désirable ? Cas échéant, quelle doit être leur organisation ?

2° le système des brevets à trois degrés pour l'enseignement primaire est-il réellement bon ? Ne pourrait-il pas être avantageusement remplacé par le brevet unique, ou par le système du brevet provisoire et du brevet définitif ?

« Ces questions, dit le Comité central dans sa circulaire signée du président M. Vuilliomenet et de tous ses collègues, nous paraissent présenter un intérêt tout particulier, en ce qu'elles touchent à notre organisation scolaire d'une manière directe et pratique. Nous espérons que la discussion donnera des résultats utiles au développement de l'instruction populaire dans notre cher canton de Neuchâtel.

» Quant aux sujets de concours, prévu par l'article 26 de notre règlement, nous avons adopté les deux suivants :

» 1° Cours d'instruction civique à l'usage des écoles primaires.

» 2° La Suisse de 1815 à 1830.

» Le choix du premier sujet est justifié par les décisions prises aux dernières conférences générales. Nous croyons qu'un instituteur primaire est parfaitement qualifié pour rédiger un manuel destiné à l'enseignement élémentaire ; aussi nous espérons que plus d'un membre de notre Société

» se mettra sur les rangs pour traiter l'intéressante question de l'instruction civique dans nos classes populaires.

» Le chant, si négligé dans notre Société, depuis quelques années, mérite toute notre sollicitude. C'est une branche d'enseignement que nous tenons beaucoup à voir mise en honneur parmi les membres de notre corps pédagogique. Pour cela, étudions avec zèle dans les sections quelques chants que nous pourrions répéter ensemble dans une réunion générale, comme nous le faisions autrefois.

« Nous comptons bien pouvoir organiser une fête de chant, cette année, et nous avons tout lieu de croire que, le moment venu, notre appel sera entendu. Lequel de nous n'a pas encore présents à l'esprit les moments heureux passés dans ces réunions fraternelles et cordiales, où les cœurs s'unissaient dans l'harmonie des voix, et qui ne voudrait en faire revivre le souvenir? »

— Jeudi, 27 janvier, une conférence officielle du personnel enseignant du Val-de-Ruz a eu lieu à Cernier. Cette conférence, *très-revêtue* ⁽¹⁾ (elle comptait 15 instituteurs et 20 institutrices), s'est occupée d'une question de la plus grande importance, posée dans une circulaire adressée aux membres de la Société pédagogique par le comité central. Cette question est conçue en ces termes :

« Les écoles d'apprentis, instituées par la loi de 1872, ont-elles atteint le but que l'on se proposait, et sont-elles sérieusement utiles? »

» La création de cours d'études pour les jeunes gens de 16 à 20 ans est-elle désirable? Cas échéant, quelle doit être leur organisation? »

Elle a donné lieu à une discussion des plus intéressantes et la conférence a fini par adopter les conclusions suivantes :

1^o Les écoles d'apprentis sont utiles, mais avec l'organisation actuelle elles n'ont pas atteint complètement le but proposé.

Il est désirable que les apprentis reçoivent leurs leçons dans des classes spécialement établies pour eux et ne soient plus assimilés aux élèves réguliers.

Les commissions d'éducation doivent faire appliquer aussi rigoureusement que possible la disposition de la loi qui dit :

Art. 24. — En vue des apprentissages industriels, les commissions d'éducation peuvent accorder des dispenses aux élèves âgés de 13 ans révolus, qui auraient, *suivant examens, atteint un degré d'instruction suffisant*, etc.

2^o Il y a beaucoup à faire pour le développement des jeunes gens de 16 à 20 ans, mais il ne paraît pas possible d'établir des cours d'études obligatoires. Les cours libres et la création de sociétés d'émulation dans les diverses localités du pays seraient un excellent moyen d'instruction et de perfectionnement pour les jeunes gens, aussi est-il désirable que les

(1) Pour dire nombreuse; ce mot n'est pas dans le dictionnaire, mais il continue à faire les délices de ceux qui l'emploient.

membres du corps enseignant encouragent l'établissement de sociétés de ce genre dans leurs localités respectives. Ils rendront ainsi de grands services à la cause du progrès.

Outre la question traitée, deux travaux libres ont été présentés : l'un sur la lecture des cartes géographiques, l'autre sur la botanique.



PARTIE PRATIQUE.

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE.

Une pension bourgeoise à Paris.

Le rez-de-chaussée se compose d'une première pièce éclairée par les deux croisées de la rue, et où l'on entre par une porte-fenêtres. Ce salon communique à une salle à manger, qui est séparée de la cuisine par la cage d'un escalier, dont les marches sont en bois et en carreaux, mis en couleur et frottés. Rien n'est plus triste à voir que ce salon meublé de fauteuils et de chaises en étoffe de crin, à raies alternativement mates et luisantes. Au milieu, se trouve une table ronde, décorée de ce cabaret en porcelaine blanche, orné de filets d'or à demi effacés, que l'on rencontre partout aujourd'hui. Cette pièce, mal planchée, est lambrissée à hauteur d'appui. Le surplus des parois est tendu d'un papier verni représentant les principales scènes du *Télémaque*, et dont les classiques personnages sont coloriés. Le panneau d'entre les croisées grillagées offre aux pensionnaires le tableau du festin donné au fils d'Ulysse par Calypso. Pendant quelque quarante ans, cette peinture a excité les plaisanteries des jeunes pensionnaires, qui se sont crus supérieurs à leur position, en se moquant du dîner auquel la misère les condamnait. La cheminée en pierre, dont le foyer toujours propre atteste qu'il ne s'y fait du feu que dans les grandes occasions, est ornée de deux vases pleins de fleurs artificielles, vieilles et encagées, qui accompagnent une pendule en marbre bleuâtre du plus mauvais goût. Cette première pièce exhale une odeur sans nom dans la langue, et qu'il faudrait appeler : l'odeur de pension. Elle sent le renfermé, le moisi, le rance ; elle donne froid, elle est humide au nez, elle pénètre les vêtements ; elle a le goût d'une salle où l'on a diné ; elle pue le service, l'office, l'hospice. Peut-être pourrait-elle se décrire, mais à la condition que l'on inventât un procédé pour évaluer les quantités élémentaires et nauséabondes qu'y jettent les atmosphères catarrhales de tous les pensionnaires, quels qu'ils soient. Eh bien ! malgré ces plates horreurs, si vous le compariez à la salle à manger qui lui est contiguë, vous trouveriez ce salon élégant et parfumé comme doit l'être un boudoir. Cette salle, entièrement boisée, fut jadis peinte en une couleur, indistincte aujourd'hui, qui forme un fond sur lequel la crasse a imprimé ses couches, de manière à y dessiner des figures bizarres. Elle est plaquée de buffets gluants sur lesquels sont des carafes échancrées, ternies, des ronds de moiré métallique, des piles d'as-

siettes en porcelaine épaisse, à bords bleus, fabriquées à Tournay. Dans un angle est placée une boîte à cases numérotées, qui sert à garder les serviettes, ou tachetées ou vineuses, de chaque pensionnaire. Il s'y rencontre de ces meubles indestructibles, proscrits partout, mais qui se sont conservés là comme des débris de la civilisation. Vous y verriez un baromètre à capucin qui sort quand il pleut, des gravures exécrables qui ôtent l'appétit, toutes encadrées en bois noir verni à filets dorés, un cartel en écaille, incrustée de cuivre, un poêle vert, des quinquets où la poussière s'est combinée avec l'huile, une longue table couverte en toile cirée assez grasse pour qu'un facétieux pensionnaire se croit permis d'y écrire son nom, en se servant de son doigt comme de style, des chaises estropiées, de petits paillassons piteux en sparterie qui se déroulent toujours sans se perdre jamais, puis des chaufferettes misérables à trous cassés, à charnières défectueuses, dont le bois se carbonise. Enfin, là, règne la misère froide, sans poésie, une misère économique, concentrée, râpée; si elle n'a pas de fange encore, elle a des taches: si elle n'a ni trous, ni haillons, elle va tomber en pourriture.

Tiré de BALZAC (*).

QUESTION DE SPHÈRE.

Que répondre à un enfant qui vous demande : « Puisque le soleil se lève en Orient et qu'il se couche en Occident, où passe-t-il la nuit ? »

(Une boule, représentant la terre, placée devant la flamme d'une lampe ou d'une bougie, résoudra intuitivement la question.)

VARIÉTÉS.

Le Phylloxera historique.

Pour bien finir cette journée
Qu'au labeur nous avons donnée,
Amis, cherchons, le verre en main,
S'il est par hasard un moyen
De sauver notre vigne antique
Du sort dont un ver exotique
Va chaque jour la menaçant.
Ce monstre affreux et repoussant
Nous vient de ces îles lointaines
Où les navires, par centaines,
Vont pour nous chercher à grands frais
Du guano le fertile engrais.
Ainsi la criticomanie,

(*) Cette dictée, telle qu'elle est sortie de la main de l'élève qui l'a écrite, renferme quelques fautes qu'on laisse aux lecteurs le soin de découvrir. Ce morceau n'est pas donné ici comme un modèle de dictée, mais comme un essai de ce que l'on peut tenter en ce genre. C'est ainsi que l'a entendu le professeur qui l'a faite dans une école de demoiselles.

Qui sans cesse conteste et nie,
Pareille à ce phylloxera,
De la science s'empара.
Distillant son guano sceptique
Sur la vieille histoire helvétique,
Elle a déjà démoli Tell
Avec le héros immortel
Qui, pour sauver notre patrie
A Sempach immola sa vie.
Winkelried, disent les Autrichiens,
N'eut rien du tout à faire pour les siens;
Car, loin d'offrir une masse compacte,
Une forêt de fer profonde, intacte,
Les ennemis marchaient à volonté
Et combattaient chacun de son côté.
On ne voit pas dès-lors pour quel usage
Il eût fallu se frayer un passage.
L'un, sans façon, rapetisse Sempach;
Un autre accourt et s'attaque à d'Erlach.
Près de Laupen, dit un maître d'histoire,
On ne sait qui décida la victoire.
Et quant à vous, héroïnes du Stoss,
Tout ce qu'on lit n'est qu'ithos et pathos.
Dans le conflit des partis politiques,
Nobles, bourgeois, huguenots, catholiques,
Divers d'humeur, d'intérêts différents,
Petits cantons luttant contre les grands,
Une figure encore était sacrée
Et de respect en tous lieux entourée;
C'était du Ranft l'ermite courageux
Dont le langage en des temps orageux
Sema la paix où l'intérêt sordide
Eût fait germer la lutte fratricide.
Mais un monsieur croit montrer de l'esprit
En nous prouvant dans un savant écrit
Que Nicolas de Flue était tout autre
Qu'on ne pensait.... un fort drôle d'apôtre,
Ou, pour mieux dire, un indigne imposteur.
Ainsi toujours il se trouve un auteur
Pour nous traiter de mythes et de fables
Du temps jadis les fastes mémorables.
Allons-nous donc, sinistres croquemorts,
Ensevelir nos héros sans remords,
Croire à l'effet en rejetant la cause,
Et chaque jour détruire quelque chose?

Vraiment, au lieu de creuser un tombeau,
 Ne serait-il, dites-moi, pas plus beau
 D'édifier un monument sublime
 Au dévouement de l'homme magnanime?
 Si mon avis est partagé par vous,
 Prenons la coupe et nous écrivons tous :
 Vive celui qui conserve en son âme,
 Comme un foyer d'inextinguible flamme,
 Le souvenir et le culte pieux
 Des temps passés et de nos bons aïeux !
 Mais que l'ingrat dont la main criminelle
 A déchiré l'image fraternelle,
 Soit désormais consumé par l'ennui
 Et que son nom meure un jour avec lui.

Ph. JOEGER.

Voici une première liste de souscription. Nous espérons que ce ne sera pas l'unique que nous publierons. Le malheur est terrible et l'humanité réclame à grands cris des secours pour les victimes de cette catastrophe. Mais ce qui navre aussi les cœurs, c'est de voir le pauvre instituteur d'Hellikon contraint par l'injustice des gens que le malheur a aigris de quitter la commune à laquelle il avait voué tous ses soins, et où sa vie même n'est plus en sûreté. Sommes-nous au XIX^{me} siècle pour voir le retour de semblables aberrations d'esprit et de cœur? Nous prions encore une fois les personnes qui aiment la justice de nous aider à chercher pour M. Muller une position convenable et qui le console de la méchanceté de certains hommes.

A. DAGUET.

Collecte en faveur des malheureuses victimes de la catastrophe d'Hellikon.

Ecole de Chésereux, près Trelex, canton de Vaud	Fr. 14 » —
Ecole protestante de Sierre, Valais	» 15 » —
Ecoles de Serrières, Neuchâtel	» 17 » 90
Classe secondaire de M ^{lle} Villommet, à Neuchâtel	» 13 » —
De M. le professeur Daguet	» 3 » —
Classe supérieure des apprentis, à Neuchâtel	» 5 » —
Classe de M. Villommet, à Neuchâtel	» 12 » 50
Classe de M. Aeschlimann, à Gorgier, Neuchâtel	» 9 » —
Total	Fr. 89 » 40

Neuchâtel, le 3 février 1876.

F. VILLOMMET.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.